

Le bulletin de l'efficacité énergétique des provinces et territoires du Canada en 2022

James Gaede, Ph. D., Alyssa Nippard, Brendan Haley, Ph. D. et Annabelle Linders

Suggestion de citation

Gaede, J., Nippard, A., Haley, B. et Linders, A. 2022. Le bulletin de l'efficacité énergétique des provinces et territoires du Canada en 2022. Efficacité énergétique Canada, Université Carleton, Ottawa (Ontario).

© Efficacité énergétique Canada

a/s Université Carleton

1125, promenade Colonel By

Ottawa (Ontario) K1S 5B6

<https://www.energycanada.org>

Facebook : <https://facebook.com/EfficiencyCanada>

Twitter : <https://twitter.com/EfficiencyCAN>

LinkedIn : <https://linkedin.com/company/efficiency-canada>

Instagram : <https://instagram.com/efficiencycanada>

Sommaire exécutif

Le quatrième rapport annuel d'Efficacité énergétique Canada évalue les politiques et les résultats obtenus au cours de la période de 18 mois comprise entre janvier 2021 et juin 2022. Cette fenêtre d'évaluation nous permet de tenir compte des périodes de déclaration civiles et fiscales, et de saisir les développements plus récents en matière de politiques qui ont été introduits ou mis en œuvre par les gouvernements provinciaux et territoriaux au cours de la première moitié de 2022. Nous diffusons ce rapport en même temps que notre base de données sur les politiques qui est disponible en ligne à l'adresse <https://database.energycanada.org> et qui comprend des descriptions qualitatives des différents contextes des politiques au Canada. Nous produisons le rapport et la base de données pour informer et inspirer le leadership parmi les décideurs et les professionnels de l'efficacité énergétique.

Il y a eu en 2021 plusieurs développements importants aux niveaux fédéral et provincial qui vont se répercuter sur l'efficacité énergétique dans les années à venir, le plus notable étant sans doute la publication officielle en 2020 des codes du bâtiment modèles du gouvernement fédéral. Bien qu'il soit trop tôt pour que des provinces aient déjà adopté les nouveaux codes, notre rapport montre que seules quelques-unes ont mis en place des plans pour adopter les nouveaux codes selon des échéanciers accélérés. Le gouvernement fédéral a aussi diffusé son Plan de réduction des émissions pour 2030, lequel incluait (entre autres) un plan visant à créer un fonds d'accélération de l'adoption de codes du bâtiment, un soutien accru des systèmes de gestion de l'énergie dans les petites et moyennes entreprises, et des échéanciers révisés pour un mandat relatif aux véhicules légers à zéro émission.

Au niveau provincial, les chiffres combinés des économies d'énergie et des dépenses liées aux programmes montrent un rebond par rapport aux niveaux de 2020. Plusieurs provinces sont aussi en train de mettre à jour leurs plans d'efficacité énergétique pour les prochains trois à cinq ans. Pour la première fois, nous avons été en mesure d'inclure le Yukon dans notre analyse complète des politiques d'efficacité énergétique et de leurs résultats, et nous poursuivons nos efforts en vue d'inclure complètement les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut dans les années qui viennent.

Nous exposons brièvement ci-dessous les changements méthodologiques apportés à notre rapport 2022 et mettons en évidence les résultats globaux de notre analyse.

Méthodologie

Le rapport 2022 conserve globalement la portée et la structure des rapports précédents. Nous suivons 54 mesures sur 17 sujets et les catégorisons dans cinq domaines politiques : programmes d'efficacité énergétique, politiques d'habilitation, bâtiments, transports et industrie. Nous continuons à noter les provinces sur un total de 100 points; les seuils les plus élevés dans chaque mesure représentent les meilleures références et la meilleure politique. La plupart des sujets incluent des mesures des « résultats », qui évaluent le rendement d'une administration (comme les économies d'énergie réalisées ou le nombre de certifications reliées à l'efficacité énergétique), et les mesures des « politiques » basées sur une évaluation qualitative (oui/non). Certaines mesures incluent des composantes reliées aux politiques et aux résultats, et elles sont donc « mélangées ». D'une façon générale, nous avons appliqué une plus grande pondération aux mesures reliées aux résultats. Le tableau 1 montre les points disponibles par type de mesures.

Type de mesures	Points disponibles
Politiques	42,0
Résultats	48,5
Mélangées	9,5
Total	100,0

Les scores maximums pour chaque mesure représentent des objectifs « étirés »; ils reflètent ce qu'il y a de mieux en fait de politiques et de rendement selon l'ambition nécessaire pour s'attaquer aux changements climatiques, à la pauvreté énergétique et aux défis liés à la productivité, tout en atteignant les objectifs des politiques nationales. Nous encourageons les lecteurs à considérer un score de 100 points comme un objectif étiré ou un sommet à s'efforcer d'atteindre. Les scores ne devraient pas être interprétés comme des pourcentages. Pour une liste complète des secteurs d'activité, des sujets et de la pondération des mesures, voir le tableau 5.

Le rapport de cette année introduit deux nouvelles mesures des programmes (rémunération des intervenants représentant les intérêts publics; et politiques et programmes de remplacement des carburants), une approche révisée pour suivre les engagements et l'adoption de codes du bâtiment, et une nouvelle mesure qui fait le suivi des normes provinciales s'appliquant aux

appareils et à l'équipement. L'ajout de ces nouvelles mesures, combiné à l'évolution des ajustements apportés à ce jour aux scores, a nécessité un léger rééquilibrage de la pondération de plusieurs mesures sur le rapport. La repondération vise à faire le minimum d'ajustements de façon à conserver un équilibre global dans tous les domaines politiques (et refléter ainsi le potentiel d'efficacité énergétique comme indiqué dans le rapport 2018 de l'AIE et RNCAN), tout en reflétant les tendances des politiques, programmes et stratégies en matière d'efficacité énergétique.

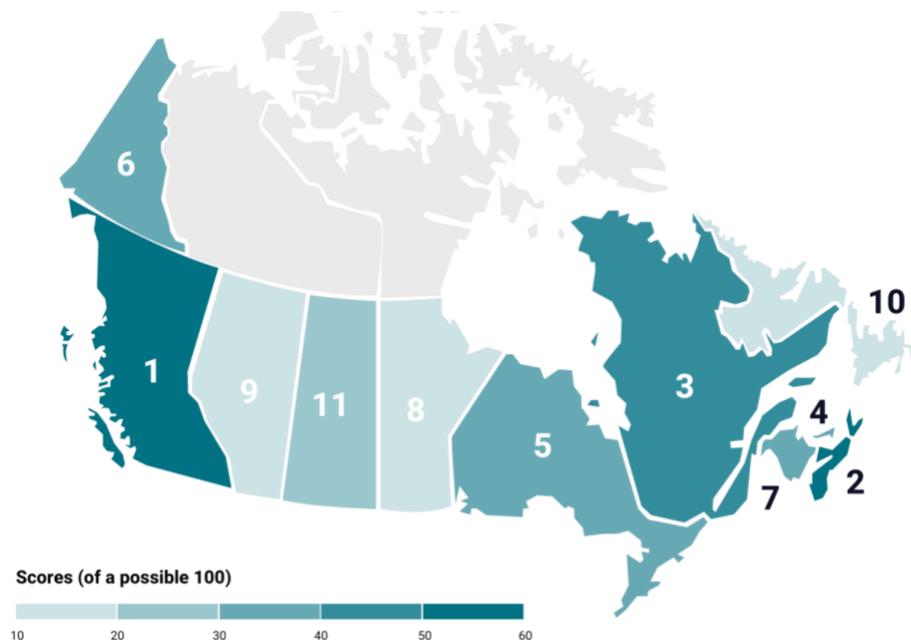
Par conséquent, les ajustements à la pondération des mesures de cette année incluent ce qui suit :

- Le domaine politique **Programmes d'efficacité énergétique** a gagné deux points pour incorporer deux nouvelles mesures, ce qui donne un total de 40 points. Les mesures de l'efficacité énergétique ont été légèrement réorganisées, d'où une pondération en baisse d'un point.
- La section **Politiques habilitantes** a perdu au total un point, soit un demi-point de moins pour l'utilisation des revenus de la tarification du carbone (qui devrait être saisie par la mesure des dépenses per capita), et un demi-point de moins pour la réduction du voltage de la conservation (qui ne semble guère changer d'une année à l'autre).
- Le domaine politique **Bâtiments** a gagné deux points pour tenir compte d'une approche révisée des engagements à l'égard des codes du bâtiment et des calendriers d'adoption, et d'une nouvelle mesure pour les normes s'appliquant aux appareils et à l'équipement. Nous avons donc réduit d'un demi-point la mesure des codes de rénovation étant donné qu'il semble y avoir peu de mesures au niveau provincial sur cet élément (en dehors de la Colombie-Britannique).
- La section **Transports** a perdu trois points et un quart, ce qui le rapproche de la pondération de la section Bâtiments. Par conséquent, nous avons réduit d'un point le mandat pour les véhicules à zéro émission; d'un demi-point les incitatifs à la consommation pour les véhicules électriques; d'un point les inscriptions de véhicules électriques à batterie (VEB) et de véhicules hybrides rechargeables (VHR); d'un demi-point le soutien aux infrastructures de chargement publiques et privées pour les

véhicules électriques, spécifiquement la sous-mesure du chargement prioritaire de niveau 3; et d'un quart de point la disponibilité des bornes de recharge DC publiques.

- La section **Industrie** n'a pas changé de pondération, même si nous avons combiné ses deux anciennes mesures, soit les résultats des programmes de soutien de la gestion énergétique et des systèmes de gestion énergétique/gestion énergétique stratégique, pour n'avoir qu'une seule mesure. Le nombre total de points disponibles est inchangé.

Résultats globaux



Scores (sur une possibilité de 100)

Cette année, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse et le Québec conservent les trois premières places, la Nouvelle-Écosse dépassant de peu le Québec pour occuper le deuxième rang. La Colombie-Britannique reste en tête pour ce qui est des politiques habilitantes et des bâtiments. Le Québec se classe de nouveau premier dans le domaine des transports et, cette année, celui de l'industrie. L'excellent rendement de la Nouvelle-Écosse dans la section Programmes lui a valu de se hisser en première place dans ce domaine politique et au deuxième rang d'une façon globale.

L'Île-du-Prince-Édouard et l'Ontario ont échangé leurs places. L'Île-du-Prince-Édouard a amélioré son rendement dans le domaine Programmes et son engagement à avoir des bâtiments prêts

pour la consommation énergétique nette zéro d'ici 2030 lui a permis de devancer légèrement l'Ontario (qui a aussi amélioré ses économies d'électricité).

Pour la première fois, le rapport inclut le Yukon, qui s'est classé au milieu du peloton. L'Alberta est passée derrière le Manitoba. La Saskatchewan a reculé en dernière place en partie en raison des scores moins bons des programmes d'efficacité énergétique.

Le tableau ci-dessous montre les scores de chaque province par secteur d'activité. Nous indiquons les changements de rangs entre parenthèses. Étant donné les ajustements apportés aux sujets et aux mesures, il se peut que les changements dans des domaines politiques spécifiques et le score global ne puissent pas être directement comparés aux scores précédents.

Tableau 2. Scores globaux*

Rang	Province/ territoire	Programmes (40 points)	Politiques habilitantes (16 points)	Bâtiments (19,5 points)	Transports (17,25 points)	Industrie (7 points)	Total (100 points)
1 (-)	BC	15	13	10	13	5	55
2 (+1)	NS	21	13	4	7	5	50
3 (-1)	QC	12	9	5	15	6	48
4 (+1)	PE	20	4	5	8	4	39
5 (-1)	ON	10	12	6	6	5	39
6 (~)	YT	18	6	5	7	0	35
7 (-1)	NB	10	9	2	6	4	30
8 (-)	MB	11	9	2	3	4	29
9 (-2)	AB	2	7	2	3	5	19
10 (+1)	NL	7	5	2	3	1	17
11 (-1)	SK	1	9	3	3	1	16

*Les scores ont été arrondis au nombre entier le plus proche. Il se peut que les totaux ne s'additionnent pas du fait de l'arrondissement.

~C'est la première année que le Yukon est inclus dans les scores.

Remarque : Les noms des provinces et territoires canadiens sont abrégés dans ce rapport selon l'indicatif postal : Alberta (AB), Colombie-Britannique (BC), Manitoba (MB), Nouveau-Brunswick (NB), Terre-Neuve-et-Labrador (NL), Territoires du Nord-Ouest (NT), Nouvelle-Écosse (NS), Nunavut (NU), Ontario (ON), Île-du-Prince-Édouard (PE), Québec (QC), Saskatchewan (SK) et Yukon (YT).

Économies et dépenses à l'échelle du Canada

Dans notre dernier rapport, nous avons relevé une tendance à la baisse dans les économies d'énergie nationales, qui avaient atteint un pic en 2017. Les données pour l'année de programme 2021 suggèrent que cette tendance a été inversée – les économies d'énergie supplémentaires annuelles nettes ont rebondi de 30,5 % par rapport aux niveaux de 2020, pour atteindre un total de 18,7 pétajoules (voir la figure 1 ci-dessous). Le bon le plus important a été constaté dans les économies d'électricité, qui ont augmenté d'un peu plus de 3 pétajoules ou 48 % par rapport aux niveaux de 2020. Les économies de gaz naturel ont aussi augmenté d'environ 1,3 pétajoule, ou 19 %. Comme cela a été le cas l'an dernier, les économies d'électricité en Ontario expliquent principalement cette inversion, même si elles ont aussi beaucoup augmenté en Alberta. En revanche, les dépenses des programmes d'efficacité énergétique (figure 2) sont restées à des niveaux plus ou moins équivalents à ceux de 2020 et restent inférieures au pic de 2018.

Économies d'énergie supplémentaires annuelles nettes (PJ)

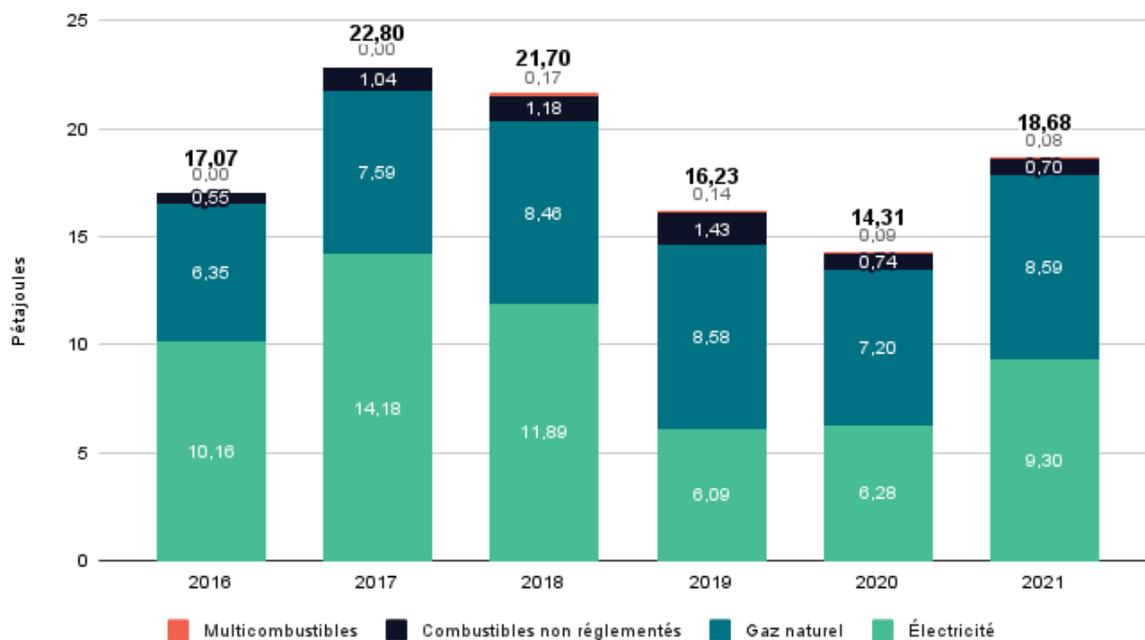


Figure 1. Économies d'énergie supplémentaires annuelles nettes (PJ), 2017-2021

Dépenses du portefeuille de programmes d'efficacité énergétique

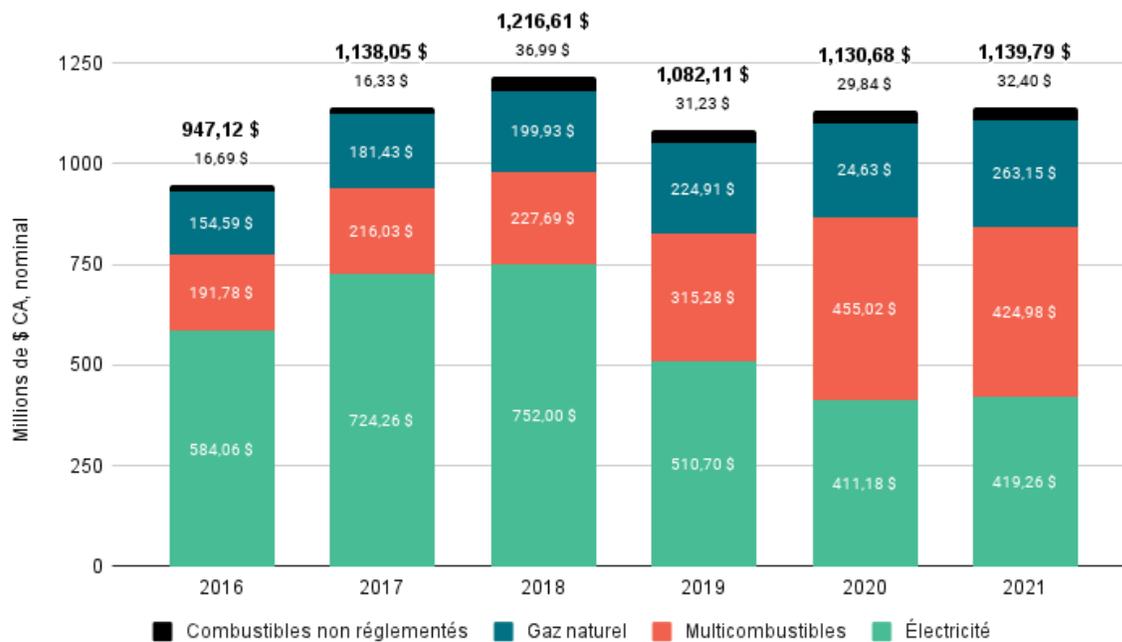


Figure 2. Dépenses des programmes d'efficacité énergétique (millions de \$ CA), 2017-2021

Forces et possibilités provinciales et territoriales

Dans chaque rapport, nous mettons en évidence les tendances et observations pour chaque province. Vous trouverez ci-dessous une discussion pour chaque province et le Yukon. Elle inclut des événements d'envergure survenus au cours de l'année écoulée et la mise en contexte, ainsi que les forces et possibilités qui ressortent pour chaque province. Ces points saillants nous permettent aussi de discuter des plans en matière de politiques et des événements plus récents qui n'ont pas été notés parce qu'ils étaient en dehors de l'échéancier.

Nous basons les forces et les possibilités d'amélioration sur une combinaison de constatations faites à partir des scores et notre compréhension des contextes provinciaux en matière de politiques. Les possibilités d'amélioration sont une combinaison de domaines où une province pourrait avoir des scores relativement moins bons et/ou elle devrait tirer parti des forces existantes. Nous essayons aussi d'éviter de répéter chaque année les mêmes possibilités pour une province donnée. Il s'agit de points saillants et non de recommandations exclusives; nous invitons les lecteurs à approfondir des sujets spécifiques, ainsi que les points saillants des années antérieures, pour comprendre la performance relative et l'éventail de politiques d'une

province donnée, et pour trouver des idées de politiques à adopter pour améliorer l'efficacité énergétique dans chaque administration.

Tableau 3. Forces et possibilités provinciales

Province/ territoire	Forces	Possibilités
AB	Codes du bâtiment	Efficacité énergétique pour les personnes à faible revenu
	Efficacité énergétique dans l'industrie	Étiquetage énergétique
		Gestion de la demande pour les services publics
BC	Robuste plan climatique	Efficacité énergétique axée sur la mission
	Engagement à l'égard de codes du bâtiment carboneutres	Respecter le « droit à la fraîcheur »
	Habilitation municipale	
MB	Fonds pour les innovations d'Efficacité Manitoba	Codes du bâtiment à haut rendement
		Politique sur le changement de combustibles
	Nouveaux programmes autochtones	
NB	Couverture des compteurs intelligents	Norme pour les ressources en matière d'efficacité énergétique
	Recherche sur l'efficacité énergétique	Financement des programmes pour les personnes à faible revenu
		Indemnisation des intervenants
NL	Planification de l'électrification	Disponibilité et évaluation des données
	Potentiel des programmes pour les personnes à faible revenu	Gestionnaires de l'énergie certifiés

NS	Dépenses dans les programmes pour les personnes à faible revenu	Norme pour les ressources en matière d'efficacité énergétique
	Économies liées à la demande d'électricité pendant les périodes de pointe	Codes du bâtiment à consommation énergétique nette zéro
		Réglementation des services publics basée sur le rendement
ON	Réponse à la demande	Élargissement des programmes d'efficacité énergétiques
		Codes du bâtiment à consommation énergétique nette zéro
		Changement de combustibles
PE	Économies liées aux programmes	Cibler des économies d'énergie plus grandes
	Transports	
QC	Politique et programmes axés sur le changement de combustibles	Normes de rendement des bâtiments
	Financement des transports publics	Réglementation de l'équipement de chauffage
SK	Étude sur la science du bâtiment	Codes du bâtiment à consommation nette zéro
		Programmes d'économies d'électricité
YT	Économies et dépenses liées aux programmes	Évaluation des économies liées aux programmes
	Efficacité énergétique autochtone	
	Engagement envers un code du bâtiment à consommation nette zéro	

Recommandations de la politique fédérale

Dans notre rapport annuelle, nous examinons le rôle de la politique fédérale pour soutenir une meilleure performance provinciale en matière d'efficacité énergétique. Cette année, nous recensons cinq champs d'action :

- 1. Élargir l'échelle et la portée de l'efficacité énergétique pour les personnes à faible revenu :** De nombreux programmes provinciaux ne peuvent pas accorder la priorité à des objectifs visant à soutenir les Canadiens et les Canadiennes à faible revenu, car leur mandat porte spécifiquement sur les économies d'énergie et les combustibles; ils ne sont pas directement reliés aux objectifs en termes d'émissions nettes zéro; et ils sont placés derrière des écrans coûts-avantages restrictifs qui ne tiennent pas compte des avantages sociétaux et environnementaux. Le gouvernement fédéral peut aider à combler ces lacunes en consacrant au moins 2 milliards de dollars à l'efficacité énergétique pour les personnes à faible revenu au Canada, qui est accessible à tous les propriétaires et locataires résidentiels à faible revenu, y compris les millions de personnes qui ne peuvent pas s'endetter davantage pour se prévaloir des programmes de rénovation existants et qui ne vivent pas dans des logements subventionnés – ce sur quoi les efforts fédéraux en matière d'efficacité énergétique pour les personnes à faible revenu mettent actuellement l'accent.
- 2. Imposer un chauffage efficace et carboneutre :** Les systèmes de chauffage de l'espace et de l'eau chaude doivent tous devenir au moins efficaces à 100 % si nous voulons atteindre nos cibles d'émissions nettes zéro. En plus de recourir à des mesures incitatives pour établir une harmonisation d'échelle et pancanadienne de l'équipement de chauffage prêt pour la carboneutralité, le gouvernement fédéral devrait exiger que tous les nouveaux systèmes de chauffage au Canada offrent un rendement en matière d'efficacité énergétique et soient prêts pour la carboneutralité.
- 3. Définir des normes de rendement des bâtiments nets zéro :** Pour parvenir à des émissions nettes zéro, nous avons non seulement besoin de grands bâtiments pour comparer et divulguer le rendement en matière d'efficacité énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre, mais nous devons aussi imposer un niveau de rendement minimum de façon à ce que ces bâtiments fournissent les bons services, comme un refroidissement adéquat, aux occupants et aux locataires dans un avenir à émissions nettes zéro. L'élaboration d'une Stratégie canadienne pour les bâtiments verts offre au

gouvernement fédéral une occasion de définir le rendement en matière d'émissions nettes zéro pour différents types de bâtiments, zones climatiques, etc.

4. **Intégrer les programmes fédéraux dans les programmes provinciaux pour « réunir » plus de financement** : Quand le gouvernement fédéral introduit un nouveau programme d'efficacité énergétique sur le marché, il doit tenir compte de son impact sur les programmes existants de la province et des services publics afin d'éviter qu'il soit difficile pour les services publics de revendiquer des économies qui découlent de leurs propres investissements, ce qui les rend moins rentables. Les programmes fédéraux devraient être coordonnés de façon à compléter les programmes provinciaux et à encourager davantage d'investissements de la part des services publics et autres ordres de gouvernement. Le gouvernement fédéral devrait s'attacher à réaliser des économies brutes pour l'ensemble de l'économie et être disposé à attribuer les économies aux programmes de services publics provinciaux si cela se traduit par une expansion globale de l'efficacité énergétique.
5. **Créer des cibles et des attentes pour les provinces** : L'efficacité de la Stratégie canadienne pour les bâtiments verts et d'un plan d'émissions nettes zéro plus vaste dépend fortement des initiatives provinciales en matière de réglementation des services publics, de l'adoption de codes du bâtiment, de la certification des métiers spécialisés et de l'établissement de règlements administratifs par les organismes municipaux. Quand le gouvernement fédéral donne aux provinces des fonds pour l'action climatique, il devrait envisager de présenter des attentes claires en ce qui concerne les changements de réglementation et de politiques que les provinces doivent mettre en œuvre pour que le Canada parvienne à la carboneutralité. De cette façon, les fonds et les soutiens des politiques venant du fédéral peuvent être orientés plus nettement vers des politiques spécifiques, des échéanciers et une transformation structurelle du marché, et les citoyens savent à quoi s'attendre de la part des décideurs.